

21100 - COMMUNE DE PREMESQUES -

Exercice 2022

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.
Observations :

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **COMMUNE DE PREMESQUES** - pendant l'année 2022 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

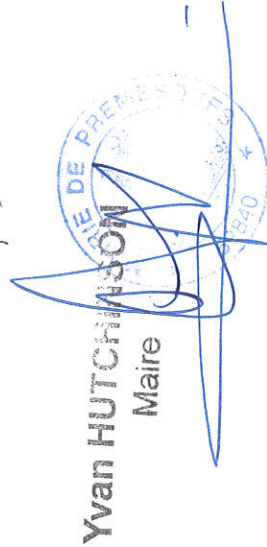
Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

27/03/2023

A Primesgen, le 28/03/2023
A, le

A Primesgen, le 28/03/2023
A, le

Yvan HUTCHINSON
Maire



Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Affiché le

ID : 059-215904707-20230403-202303-DE

